

LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET LES ENJEUX DE LA FRANCOPHONIE AUJOURD'HUI

IULIANA PAȘTIN*

julpastin@rdslink.ro

Abstract: *In this paper we present the importance of the Francophonie in the current context of globalization, its important role in ensuring the cultural and linguistic diversity in the spirit of the great values of humanity for peace and international cooperation. The Francophonie contributes to the dialogue of cultures, a factor of stability in all continents and peaceful relations between communities and countries around the world. The Summits of Heads of State and Government have given the Francophonie a political dimension in addition to its function of cooperation and solidarity. The Francophonie allows the creation of a world- literature in French expression of the cultural diversity of authors from every continent.*

Keywords: *Francophonie, globalization, exchanges, cultural diversity, freedom, solidarity.*

Dans l'article *La Francophonie dans la mondialisation* Michel Guillou, Directeur de l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation affirmait que: «*Dans l'actuel contexte de "globalisation", c'est-à-dire de mondialisation libérale et marchande, il existe des risques majeurs d'uniformisation, de pertes de valeurs et d'abandon de toute éthique sociale au profit d'une recherche exacerbée du gain*»¹. Le monde compte entre 6500 et 7000 langues dont on peut présenter les rapports hiérarchisés dans les termes du modèle gravitationnel. Les unes sont très parlées, les autres en voie de disparition, et l'urbanisation de la planète, en constante augmentation, laisse penser que la croissance du nombre de langues a atteint son point culminant. Face à cette tendance, illustrée notamment par l'Internet, la Francophonie a choisi de défendre la diversité en s'alliant à

* Conf. univ. dr., - Universitatea Creștină „Dimitrie Cantemir”, București.

¹ Michel Guillou, Directeur de l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND), Titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de l'Université Jean Moulin Lyon III dans l'article *La Francophonie dans la mondialisation* cf.: http://www.diversite-culturelle.qc.ca/fileadmin/documents/pdf/miche_guillou.pdf:

deux autres ensembles linguistiques: l'hispanophobie et la lusophonie². Pour être crédible et ne pas se voir taxée de «Yalta linguistique», cette politique pourrait prendre en compte l'évolution des langues qui gravitent dans chacun de ces quatre ensembles: anglophonie, francophonie, l'hispanophobie et la lusophonie. Mais, en même temps, on doit prendre conscience que la diversité traverse les langues elles-mêmes, et qu'elle est un facteur de changement qui pourrait mener à l'émergence de nouvelles langues.

Chacun sait aussi que la lutte pour la diversité culturelle a toujours fait partie du combat francophone. La Francophonie offre bien un réel espace à **la diversité culturelle**, mais il lui reste encore à relever deux défis pour l'inscrire pleinement au cœur de sa politique:

- le défi de la non-marchandisation des produits culturels avec la nécessité de développer des industries culturelles au Sud,
- le défi de la mise en valeur de toutes les composantes de la pluri-appartenance, quand il y a une culture dominante.

En Francophonie, comme ailleurs, le maintien des cultures et de leur diversité implique simultanément protection, dynamisme et ouverture. Cela ne peut être le cas que si ces cultures sont portées par des sociétés fortes et développées. Voilà pourquoi la Francophonie ne peut qu'être globale. Nous citons enfin Michel Guillou qui affirme:

«On a pris l'habitude de parler de culture d'un côté, d'économie de l'autre, comme si l'économie n'était pas un des éléments prépondérants de la culture. On pourrait souligner que la culture du pays le plus puissant économiquement domine le monde aujourd'hui. Voilà pourquoi l'espace francophone sera ce que sera son économie»³.

En effet la Francophonie est donc concernée, tout particulièrement, par l'économie. Sans force économique, elle ne sera pas crédible. Il faudra le dire et le redire jusqu'à ce que cette évidence soit enfin prise en considération.

Le combat pour la diversité culturelle en Francophonie est donc aussi le combat pour le développement économique. Alors on pourrait dire qu'il

² La lusophonie cf: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lusophonie> est définie de la façon suivante: **La Lusophonie** (ou *Lusofonia*) est l'ensemble des identités culturelles, régions, pays et communautés liés à la locution du portugais comme l'Angola, le Brésil, etc.

³ Michel Guillou, *op.cit.* Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Les défis de la Francophonie, pour une mondialisation humaniste* (éditions Alfarès, 2002), *Les Entretiens de la Francophonie 2001-2003, pistes pour aller de l'avant* (éditions Max Milo - Alfarès, 2004) et *Francophonie - Puissance* (éditions Ellipses, 2005).

y a un secteur spécifique à la diversité des cultures, celui des industries culturelles et du spectacle. Le terme d'industries culturelles francophones illustre bien l'approche d'une Francophonie moderne et renouvelée, qui s'exprime aussi bien dans les secteurs du livre et du disque que dans ceux de la télévision et d'Internet. Pour être vivante, chaque culture doit créer et produire des biens culturels issus de son génie propre.

Le dialogue des cultures implique aussi bien entendu de privilégier l'échange. En Francophonie, nous soulignons l'importance de la circulation des biens et produits culturels même s'il faut y ajouter une préférence pour la circulation des personnes. Mais **la promotion de la diversité culturelle mondiale** passe de plus par la construction des pôles de diversité dans la mondialisation multipolaire. De tels espaces géopolitiques voués au dialogue interculturel, sont plus que jamais indispensables dans un monde où après les événements du 11 septembre 2001, le choc des civilisations et des religions, avec son cortège d'intégrismes devient réalité.

Le dialogue mondial et le dialogue régional ne suffisent pas à assurer la paix. Ce qui s'impose, comme disait L. S. Senghor⁴, c'est le dialogue des cultures, que plus tard Hun Ngoc⁵ écrivain et essayiste francophone appellera «le troisième dialogue». De tels espaces de dialogue interculturel sont naturellement porteurs des valeurs humanistes de diversité et de compréhension de la différence.

La Francophonie, va plus loin, compte-tenu du métissage qui s'est fait en ce qui la concerne depuis des décennies, entre les valeurs de l'idéal républicain français et celles de la civilisation de l'universel, promue par Senghor. Elle se fonde sur un universalisme spécifique qui met de plus l'accent sur **les valeurs de liberté et de solidarité**.

⁴ **Léopold Sédar Senghor** est un poète, écrivain et homme politique sénégalais, né le 9 octobre 1906 à Joal, au Sénégal, et mort le 20 décembre 2001 à Verson, en France. Il a été le premier président du Sénégal (1960-1980) et il fut aussi le premier Africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays. Il est le symbole de la coopération entre la France et ses anciennes colonies pour ses partisans ou du néo-colonialisme français en Afrique pour ses détracteurs. En 1962, il est l'auteur de l'article fondateur «le français, langue de culture» dont est extraite la célèbre définition: «*La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre*». Il théorise un idéal de francophonie universelle qui serait respectueuse des identités et imagine même une collaboration avec les autres langues latines.

⁵ Hun Ngoc, écrivain et essayiste francophone cité par Michel Guillou pour avoir appelé le dialogue des cultures - *le troisième dialogue*.

En cinquante ans, la Communauté francophone a fait ce chemin des valeurs. De simplement linguistique, elle est devenue aussi culturelle et géopolitique. Elle constitue aujourd'hui la Communauté organique, l'union culturelle pilote, la plus élaborée, la plus construite et dirai-je la plus ingénieuse.

Il est donc bien vrai qu'elle partage des valeurs avec les alter mondialistes, et qu'elle est non-alignée dans nombre de ses positions. Mais il faut l'affirmer avec force, sinon on la conduit à l'impasse, qu'elle n'est ni un regroupement altermondialiste, ni un regroupement de non-alignés. Sa caractéristique première est d'être un regroupement dédié au troisième dialogue, celui des cultures. **Le combat francophone pour la diversité culturelle et linguistique**, est donc aussi le combat de la Francophonie pour s'assumer dans la mondialisation en tant qu'union culturelle.

En effet, si aujourd'hui la position du français se restreint dans le monde au bénéfice de l'anglais, il semblerait dommageable d'oublier que ces deux langues se sont imposées de façon similaires.

En tant que langues nationales, toutes deux ont accompagné des dominations politiques et économiques qui se sont notamment traduites par la destruction des langues régionales.

En Limousin, par exemple, tout un pan de cultures – culture occitane, cultures paysannes – a été englouti pour ne plus parler de la Bretagne et de la Provence – que le français puisse jouer un rôle dans la sauvegarde de la diversité culturelle, cela semble bien sûr possible. Mais la résistance à la mondialisation culturelle, à la domination de l'anglais comme langue véhiculaire, doit-elle passer par une Francophonie gardienne d'une langue unique et immuable? ou bien par la défense des francophonies et des autres langues?

Le problème n'est pas la défense du Français, mais celle de toutes les langues véhiculaires qui opèrent au niveau national, d'une part. D'autre part, il faut aussi défendre les langues existant sur des territoires plus restreints: les langues du foyer, de la maison, maternelles (langues vernaculaires). Ainsi la Francophonie se définit –elle aujourd'hui comme le pluralisme linguistique.

Défendre le français, ce n'est pas opposer le français aux autres langues, mais défendre toutes les langues; y compris l'anglais qui, à certains égards, n'a plus aucune territorialité, ni prise sur un substrat culturel.

Assez curieusement, une partie du combat pour la francophonie se livre dans l'Union européenne. Ainsi, les règles du droit de l'Union

confèrent aux langues nationales un statut identique (de langues officielles et de travail) dans les institutions communautaires. Malgré tout, le français perd actuellement des points comme langue de travail au profit de l'anglais, et ce largement par la faute des haut fonctionnaires et des politiques français qui n'imposent pas, dans leur propre pratique, le respect du plurilinguisme.

Par ailleurs, se pose avec acuité pour l'Europe la question de l'exception culturelle. Car la seule culture commune pour les Européens c'est la culture américaine (films, Mac Do etc.). Les œuvres européennes ne circulent que très peu à l'intérieur de l'Europe. On n'y connaît pas les langues d'Europe comme le néerlandais ou le finnois, par exemple. Cette sauvegarde de la diversité au sein de l'Europe par l'apprentissage des langues européennes n'est absolument pas contradictoire avec le projet francophone mondial, comme il peut y avoir un projet hispanophone etc.

Il faut accepter que le français «perde des parts de marché», mais pas au profit de l'anglais. Il faut donc *produire de la diversité linguistique* et ne pas se retrouver dans un tête-à-tête avec l'anglais où le français sera toujours perdant.

La Francophonie ne peut que se définir comme l'allié de toutes les autres langues; y compris celles qui existent dans son propre espace (créole à Haïti, multiples langues africaines etc.). Elle n'a de chance d'apparaître comme un concept acceptable que si justement elle est plurielle.

La question des langues dans lesquelles les Européens de nations et de langues différentes pourront partager leurs cultures et faire converger leurs références se pose de plus en plus. Faudrait-il poursuivre une politique de traduction des œuvres culturelles (comme les traductions multiples des documents de l'UE) ou pourrait-on passer à une politique de diffusion massive de divers bilinguismes passifs? Les Européens apprendraient à comprendre les langues voisines de la leur (langues romanes, langues slaves, langues germaniques...), sans que l'objectif de la pédagogie soit de leur faire atteindre une compétence suffisante pour les parler correctement. La convergence de lecteurs, de spectateurs, d'auditeurs capables de comprendre diverses langues, aurait sans doute un impact sur les marchés économiques de la culture et sur les perceptions de l'Europe. Mais, bien que nous soyons dans la perspective européenne du dialogue interculturel, ceci est sans doute une vision utopique tant le rapport des langues nationales à l'apprentissage des langues étrangères reste traditionnel.

Les Français n'ont pas la même conception de la francophonie: ils la ramènent toujours à la France, et méconnaissent la culture des autres pays francophones. Il n'y a pas de conscience en France de l'enjeu culturel que représentent les grandes langues internationales. Les Anglais, qui normalement devraient s'endormir sur leurs lauriers, investissent au contraire beaucoup d'argent pour diffuser leur langue en Asie. Quant à l'arabe, un dialogue interculturel fructueux supposerait que l'on s'intéresse à la culture véhiculée aujourd'hui par l'arabe en tant que grande langue internationale.

Le concept de nation semble parfois caduc du fait de la mondialisation. Mais il peut être plus pertinent pour rester près des réalités contemporaines de penser que la mondialisation fait évoluer les nations sans les faire disparaître. La littérature allemande est nourrie aujourd'hui par des écrivains d'origine étrangère. Herta Muller, lauréate du Prix Nobel pour la littérature en est un exemple. C'est également depuis longtemps le cas de la littérature française, mais la nouvelle perception d'un monde global s'articulera sans doute différemment lorsqu'on parle des populations d'origines multiples des grandes villes ce qui est une référence culturelle centrale influencée par les conséquences de la mondialisation. L'articulation entre une politique européenne de la culture (et de la culture européenne) et des dynamiques nationales n'est sans doute pas à négliger.

Dire alors que la nation est «métissée» pour évacuer la question de la relation entre nation et culture est peut-être simpliste. Lorsque des enfants chantent durant une fête d'école parisienne la chanson traditionnelle française «à la claire fontaine» accompagnés de maracas, on parle de culture métissée.

Le métissage est un autre grand «mot valise» qui accompagne la mondialisation. En effet le métissage n'est ni bon ni mauvais dans l'absolu. C'est à la fois une perte et une création. C'est une perte des référents traditionnels pour toutes les traditions, celles des immigrés et celle des pays d'accueil. Les étrangers et leurs hôtes subissent tous cette perte qu'ils ne contrôlent pas et l'on trouvera parmi eux, hôtes et étrangers, des gens, jeunes et vieux pour s'en réjouir ou en souffrir. Le métissage est souvent compris comme une réalité positive de la mondialisation par ceux qui craignent la croissance de partis politiques xénophobes. Mais ce n'est peut-être pas une valeur culturelle positive en soi, il n'est ni le bien ni le mal, mais seulement un phénomène très humain que nous voyons opérer

sous nos yeux de manière beaucoup plus spectaculaire qu'il y a cinquante ans.

Les sociétés contemporaines sont riches de rivalités et de conflits politiques et culturels de plus en plus complexes du fait justement de ce grand bouleversement que nous vivons aujourd'hui et qui est la mondialisation. Une politique locale de la culture ne doit-elle pas chercher à ouvrir les voies de la connaissance d'émotions culturelles variées, qui apportent non seulement de la joie, mais aussi une forme de sagesse?

De plus en plus, la diversité des langues et des cultures est considérée comme une richesse, tout comme la biodiversité dans le domaine de l'environnement naturel. Chaque langue a sa façon de voir le monde et est le produit d'une histoire propre. Toutes les langues ont leur identité et leur valeur et toutes ont une égale pertinence en tant que mode d'expression pour les personnes qui les parlent. Nous savons, grâce à des comparaisons entre les vitesses d'apprentissage de la parole chez les enfants, qu'aucune langue n'est intrinsèquement plus difficile à apprendre qu'une autre. Les langues et les cultures sont vivantes et évoluent donc sans cesse. Les gens s'influencent les uns les autres par leur façon de parler et d'écrire. Les nouveaux médias, comme Internet, offrent aux langues de nouvelles possibilités de développement et d'apprentissage.

La Francophonie a aussi su devenir **un espace de concertation et de collaboration**, permettant à ses membres d'échanger des informations, d'élaborer le cas échéant des positions communes et d'intervenir efficacement dans les débats des autres instances internationales. Au cours des dix dernières années, la Francophonie s'est dotée d'autres textes fondamentaux pour affirmer les valeurs communes de ses membres et renforcer leur capacité d'agir ensemble: **la Charte de la Francophonie, adoptée à Hanoï en 1997**, qui a précédé la création de l'organisation internationale de la Francophonie et reformulée en Novembre 2005 lors de la conférence Ministérielle de Tananarive, la déclaration de Monaco sur le renforcement de la coopération économique dans l'espace francophone (1999), la déclaration de Luxembourg sur le thème «femme, pouvoir et développement» (2000), la déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et libertés(2000), la déclaration de Cotonou sur la culture (2001), le Sommet de la Francophonie à Bucarest (2006) sur l'importance des technologie de l'information dans le domaine de l'éducation, etc. Ces acquis juridiques et normatifs ont été enrichis par les nombreuses conférences ministérielles sectorielles et thématiques et les plans d'action issus des sommets, tel celui de Moncton consacré à la jeunesse.

La Francophonie inscrit naturellement son action dans les objectifs définis par les grands forums internationaux tels que la déclaration du millénaire, la déclaration et le plan d'action du sommet mondial pour le développement durable ou le plan d'action du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. S'agissant du dispositif institutionnel, depuis novembre 2005, à l'issue de la réforme de Tananarive, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), l'opérateur principal est devenu Organisation internationale de la Francophonie et a connu une réforme en profondeur confiant au Secrétaire général de la Francophonie la gestion de la dimension politique de l'Organisation et des actions de coopération confiée à l'Administrateur qui les gère par délégation. La réforme a entraîné aussi la fusion et la réduction du nombre de directions.

Les autres opérateurs- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui regroupe plus de cinq cents vingt universités et instituts de recherche, TV5, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association des maires francophones ainsi que les conférences ministérielles permanentes concourent à façonner un espace francophone largement ouvert sur le reste du monde. Il en est de même de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), composée de soixante-cinq parlements des Etats et communautés francophones. La Francophonie a développé de multiples réseaux qui s'associent à son action, l'alimentent et enrichissent ses positions dans de nombreux domaines. Le Conseil International d'Etudes Francophones réunit chaque année dans un Congrès Mondial des chercheurs francophones provenant de tous les continents. Chercheurs, entrepreneurs, professeurs de français, créateurs, journalistes et responsables d'institutions participent à ce Congrès ainsi qu'à des réseaux d'échanges et de coopération qui font proliférer ces actions en s'appuyant sur un partenariat avec les organisations représentatives de la société civile.

Le Xème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement tenu à Ouagadougou du 26 au 27 novembre 2004 est venu renforcer l'idée de mobiliser la solidarité francophone pour le développement durable .Un développement respectueux de **l'environnement** et soucieux de la conservation des ressources naturelles, développement économique continu et inclusif, développement fondé sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme. Développement social équitable qui prend appui sur l'éducation et la formation, développement attentif à la diversité culturelle et linguistique. **Le thème du Sommet 2006 de Bucarest** a concerné les technologies de l'information dans l'éducation. L'action

menée par la Francophonie ces dernières années, notamment en faveur de la démocratisation de l'accès aux technologies, s'inscrit en cohérence avec sa priorité pour l'éducation: en comblant la fracture numérique, on pourra contribuer à remplir la brèche éducative. Dans une interview prise par Le Groupe de Dialogue Social de la Revue 22 à Bucarest, Abdou Diouf, le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie affirmait en 2006: *Si nous avons choisi ce thème, c'est parce que nous sommes convaincus que les TIC peuvent constituer un outil important pour élargir l'accès à un enseignement de qualité, favoriser l'alphabétisation et l'éducation primaire universelle. Ils peuvent aider à fonder une société de l'information et une économie du savoir vraiment inclusives et privilégier le développement qui respecte la diversité culturelle et linguistique*⁶.

Comme on peut bien le voir, le fondement de la Francophonie, c'est la langue française. Mais au-delà de la langue, il y a l'homme, le locuteur de cette langue qui a ses attentes, ses aspirations, ses langues, ses cultures et ses problèmes. C'est dans cette atmosphère que les chefs d'Etats et des gouvernements dans les différents sommets ont permis de s'interroger sur les relations entre les pays membres pour mieux saisir les relations nord-sud et sur la place de la langue et de la culture dans les politiques de développement. L'évolution vers une Francophonie plus politique, attestée par le sommet de Hanoi en 1997 puis de Beyrouth en 2002 et de Bucarest en 2006 nous amène à affirmer son engagement en faveur du respect de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme. La solidarité au sein de l'espace francophone doit conduire à prendre toutes les mesures pour éviter les écarts de développement entre les membres et à appuyer les Etats les plus en difficulté pour la mise en œuvre d'une véritable stratégie de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un développement durable. La Francophonie place aussi parmi ses principes fondamentaux le respect de la diversité culturelle et linguistique. Elle contribue au dialogue des cultures, facteurs de relations pacifiques entre les communautés et les composantes de la société.

L'appartenance à la Francophonie est indissociable de l'adhésion volontaire à ses principes et ses valeurs, rappelés par **l'article 1 de la Charte**:

⁶ Ces affirmations appartiennent à Abdou DIOUF, le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie lors du Sommet de la Francophonie en 2006 Cette interview a été prise par Le Groupe de Dialogue Social de la Revue 22 à Bucarest <http://www.revista22.ro/xime-sommet-de-la-francophonie-3085.html> le 29.09.2006.

«La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération et du développement, a pour objectifs d'aider à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'homme; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies. La Francophonie respecte la souveraineté des Etats, leurs langues et leurs cultures».⁷

Le cadre stratégique décennal défini lors du Sommet de Ouagadougou en 2004 confie quatre missions à la Francophonie à savoir:

- a. Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique;
- b. Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme;
- c. Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;
- d. Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Pour une littérature-monde en français

Les littéraires considèrent la francophonie littéraire comme l'ensemble d'auteurs d'expression française, avec une ambiguïté de fond: on appelle souvent francophones les auteurs hors de France et non l'ensemble des auteurs de France et hors de France. C'est le sens même du débat provoqué par un article paru dans le Monde le 16 mars 2007 et signé par un collectif de 44 écrivains, puis par l'ouvrage édité chez Gallimard sous la direction de Jean Rouaud et Michel Le Bris⁸.

⁷ Charte de la Francophonie, "Texte incluant les amendements découlant du consensus des chefs d'Etat et de gouvernement réunis à l'occasion du septième Sommet, à Hanoi (Vietnam), le 15 novembre 1997." La Charte de la Francophonie a été adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo, le 23 novembre 2005. Dans le Préambule on affirme les principes suivants: La Francophonie doit tenir compte des mutations historiques et des grandes évolutions politiques, économiques, technologiques et culturelles qui marquent le XXI^e siècle et pour affirmer sa présence et son utilité dans un monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique, dans lequel la langue française et les valeurs universelles se développent et contribuent à une action multilatérale originale et à la formation d'une communauté internationale solidaire. La langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences.

⁸ Michel Le Bris et Jean Rouaud (sous la dir. de), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007, 342 p.

En effet, on souligne dans l'article l'annonce suivante, «*La rentrée littéraire 2006 avait vu le couronnement pour les différents prix littéraire d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signant l'acte de décès de la Francophonie, d'une langue française qui serait libérée de son pacte exclusif avec la nation*»⁹.

Il résulte de cette problématique quelques idées importantes:

- La langue française qui est le lien fondateur de la Francophonie, outil de travail et de communication des francophones, dans une optique du multilinguisme, est objet de divers usages et de diversification.

Il s'agit de la diversité de langues mais aussi diversité du français car cette langue sous l'influence de son environnement risque d'éclater en plusieurs variétés dont quelques-unes sont en relation de continuité avec des formes d'expression de l'environnement qui les utilise entraînant la perturbation des normes de références.

- Les auteurs d'outre- la France s'approprient la langue française et produisent des œuvres de grande valeur en français et réclament leur place au sein de cette littérature de langue française sans distinction avec les auteurs de la nation d'origine de cette langue.

- On pourrait alors renoncer à cette distinction entre littérature française et littérature francophone.

Les auteurs qui écrivent en français proviennent des cinq continents et même des pays outre-espace francophone. C'est pour cette raison qu'ils pensent qu'il n'est plus pertinent de parler de «littérature francophone». Il faut plutôt parler de «littérature -monde» pour faire ressortir l'éclatement des frontières de l'espace francophone par cette littérature.

La littérature est un phénomène culturel qui ne peut être défini par la limitation spatiale. En parlant de la littérature africaine, ou de la littérature du Sud-Est européen on peut se demander ce qui fonde la diversité de ces œuvres, l'Afrique ou l'Europe du Sud-Est étant elles-mêmes diverses et diversifiées. En définissant la nouvelle dimension de la littérature francophone par sa dimension mondiale, on risque de s'écarter de la référence à la littérarité de l'œuvre et de ne pas prendre en compte le fait que ce qui constitue essentiellement la rencontre du lecteur et de l'œuvre, c'est qu'enfin chacun y place les projets qu'il a choisis, y entend la voix qu'il a voulu entendre. Ce sont autant de questions qui s'étaient posées à

⁹ **Manifeste** «Pour une littérature monde en français» *Le Monde des livres* publié le 19 mars 2007. www.etonnants-voyageurs.

la naissance des littératures africaines et qui reviennent dans le cadre des littératures francophones dont la langue française utilisée constitue le lien.

Dans le cadre de La Francophonie institutionnelle qui compte 55 Etats membres et 13 membres observateurs les auteurs francophones ont fait éclater les frontières de l'espace francophone institutionnel. Ils existent dans les cinq continents. Ce fait contribuant non pas à la mort de la Francophonie mais plutôt constituer la marque de son rayonnement et de sa vitalité grâce à l'action de la Francophonie institutionnelle qui dans le cadre d'une de ses grandes missions consiste à promouvoir la langue française et à préserver la diversité culturelle et linguistique. Dans ce contexte, le projet «promouvoir les auteurs et les littératures francophones» contribue largement à l'émergence de ses écrivains.

Et certains des écrivains signataires du Manifeste sont bénéficiaires de l'action de la Francophonie institutionnelle car on organise cinq Prix:

- Le Prix des cinq continents de la Francophonie.
- Le Prix du jeune écrivain francophone.
- Le Prix Kadima de valorisation des langues africaines et créoles
- Le Prix de l'édition Alioune Diop.
- Le Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en Sciences humaines (de l'arabe vers le français et du français vers l'arabe) et dont la première édition, sera décernée à Abu Dhabi.

Selon Abdou Diouf, lors du XIème Sommet de la Francophonie à Bucarest: *«La Francophonie ne se situe pas dans une logique de combat contre la langue anglaise. Nous pensons simplement que la perspective d'une seule langue, une seule façon de penser, une seule culture constitue un appauvrissement et un danger. Il s'agit pour nous de défendre le plurilinguisme, la diversité des langues et des cultures. C'était tout l'enjeu de la Convention adoptée l'année dernière à l'Unesco. Au début, quand un projet de Convention internationale sur la diversité culturelle a été évoqué, personne ne pariait un euro sur l'issue d'un vote! Aujourd'hui, le texte a été adopté et il entrera bientôt en vigueur»*¹⁰.

Par conséquent, la Francophonie s'est progressivement développée grâce à une série d'acquis de nature politique, juridique et institutionnelle qui lui donnent aujourd'hui toute sa personnalité. Les sommets réunissant les Chefs d'Etat et de gouvernement ont conféré à la Francophonie une dimension politique qui s'ajoute à sa fonction de coopération et de

¹⁰ Abdou Diouf entretien publié dans Le Groupe de Dialogue Social de la Revue 22 à Bucarest <http://www.revista22.ro/xime-sommet-de-la-francophonie-3085.html> le 29.09.2006

solidarité. Par ailleurs, l'espace francophone n'a cessé de s'élargir et compte maintenant plus de soixante-huit Etats et gouvernements d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et du Pacifique. La littérature monde en français est devenue un espace créatif qui réunit aujourd'hui toute la diversité du monde.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. De Toledo Camille, *Visiter le Furkistan, ou les illusions de la littérature Monde*, Paris, Puf.

2. Fumaroli, Marc, (2001), *Quand l'Europe parlait français*, éditions Fallois; (2006), "La francophonie heureuse: la leçon de Senghor", L'Atelier du roman n° 47, septembre.

3. Le Bris Michel et Rouard Jean (sous la dir. de), (2007), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard.

4. Luabu, Tshitengue, (2004), *Césaire et nous*, Paris, Cauris éditions.

5. Provenzano, François, (2011), *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Essai / coll. Réflexions faites, février.

6. Vanderdorpe, Christian, «De la francophonie à la littérature-monde», @analyses [En ligne], Comptes rendus, Francophonie, mis à jour.

7. Wole Soyinka, (2007), *Il te faut partir à l'aube*, traduit de l'anglais (Nigeria) par Etienne Galle, Actes Sud.

Le01/09/2009,URL:<http://www.revue-analyses.org/index.php?id=858>.consulté le 18 novembre 2011